

LE MOT BIBLIQUE DU JOUR

EMOUNA et AMEN

EMOUNA désigne tout ce qui est fiable, digne de confiance absolue, digne de croyance, sur quoi ou sur qui on peut entièrement s'appuyer, sur quoi ou qui on peut compter, avoir foi et que l'on approuve entièrement, avec sincérité.

Quelques illustrations :

1°) Dans le rouleau

Dans (Exode 17) il y est narré, dans la bataille contre Amalec après la traversée de la mer rouge, que, tant que Moïse avait le bras levé, l'avantage était de son côté et l'inverse. Aussi Aaron et Hour lui tenaient-ils les bras pour conclure que (Exode 17, 12)

" Ainsi on put compter (émouna) sur ses bras jusqu'au coucher du soleil

Dans (Deutéronome 32, 4 – paracha Haazinou) il y est dit:

" Dieu digne de confiance (émouna) et non retors

2°) Hors rouleau

Dans les proverbes, l'accent est mis contre les désinformateurs qui bafouent la vérité

(Proverbe 12, 17)

" Celui qui est épris de sincérité ne dira que de l'exact,
" mais désinformer n'est que fourberie

Yapiah ' **émouna** yaguid tsédék vé éd chekarim mirma

(Proverbe 12, 22)

" L'Eternel a en aberration les paroles fallacieuses et n'agrée que ceux qui
" agissent avec sincérité (Ossé **émouna** rétsono)

Dans (Isaïe 25,1)

" Je veux t'exalter et louer ton Nom (.....) avec une foi indefectible (**émouna**
" **omén**)

Jérémie (5,1) désespère de trouver un seul homme en quête de sincérité (mévakéché **émouna**)

Dans les psaumes (Ps 25,1) (Ps 119,30 et 86)

" **émouna** y désigne, là aussi, la loyauté

AMEN (de même radical que **émouna**) veut donc dire : j'y crois, j'ai foi, j'adhère entièrement à ce qui vient d'être dit, j'y accorde ma totale confiance, j'approuve, je ne le remets pas en cause.

Aussi, , dans le judaïsme , dire ou écrire **AMEN** ne saurait être chose anodine ni un propos tenu en l'air. Alors qu'il est banalisé, c'est de fait, une forme de serment public.

Il ne saurait donc s'agir d'un énoncé théorique et illusoire mais bien d'une adhésion concrète et effective. Cela équivaut à apporter son plein accord, sa signature verbale ou parfois écrite, son sceau , son engagement personnel à toute proposition, à toute affirmation énoncée et que l'on estime devoir approuver entièrement et valider.

D'où deux déductions de bon sens:

1°) Dire Amen sans avoir compris ce sur quoi on dit Amen, est un non-sens. C'est un peu comme signer un acte notarial non encore rempli ou les yeux fermés.

2°) Et pour qui a pris le sens de son acquiescement donné, cela exclue d'adhérer ensuite, en attitude schizophrénique et en dissociation, au tout contraire de ce à quoi on disait Amen d'un côté, mais en restant en désaccord e fond , que cela soit dans sa pensée ou dans ses actions. C'est ce côté marginal et de tartufferie (bien avant Molière) que dénonçait Jérémie quand il disait :

(Jérémie 5,2) " *Même quand ils disent " par le dieu vivant" ce n'est que paroles non sincères"*
